

Certificat de réalisation

Je soussigné, André BICHE représentant légal de l'organisme de formation PSSM France, atteste que

Sylvie MAURICE

A suivi l'action
de formation :

Premiers Secours en Santé Mentale

Dates : du lundi 27 novembre 2023
au mardi 28 novembre 2023

Lieu : METZ

Durée : Effectivement réalisée **14,00 heure(s)** sur une durée initialement prévue de **14,00 heure(s)** conformément au programme pédagogique préétabli.

**Evaluation
des acquis
de la
formation :**

Au regard de chaque objectif de la formation, le stagiaire est invité à déterminer les connaissances / compétences qu'il a acquises, celles qui sont en cours d'acquisition ou celles qui restent à acquérir. L'évaluation des acquis s'effectuera à l'appui notamment de la correction, en groupe et validée par les animateurs, des exercices (tests, cas pratiques) auxquels le stagiaire a participé.

Objectifs de la formation	Les connaissances / compétences (Cochez la case correspondante)
Avoir connaissance d'un plan d'action pour pouvoir aider des personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale	<input type="checkbox"/> Ont été acquises <input type="checkbox"/> Sont en cours d'acquisition <input type="checkbox"/> Sont à acquérir

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art. L 6315-2 du Code du Travail).

LYON, le **30 novembre 2023**

Attention, aucun double ne sera délivré.

Ce certificat n'est pas une accréditation à livrer des formations de PSSM France

Cachet et signature du responsable
de l'organisme de formation

Signature du stagiaire



Dr Caroline JEANPIERRE

